

## MOT DE LA PRESIDENTE

AGE de l'EGR en distance le 10 novembre 2020 18h30

*Il est très difficile pour moi de tenir un discours en français, mon niveau d'expression n'étant pas suffisant, le français n'étant pas ma langue natale. Je dois prendre le temps de réfléchir pour trouver les mots et cela est très handicapant. J'ai d'ailleurs constaté à plusieurs reprises que les gens ne comprennent pas toujours ce que je veux dire et c'est la raison pour laquelle j'ai écrit ce texte avec l'aide d'un traducteur. Je ne vais pas le lire et nous commencerons tout de suite par les présentations de candidats.*

*Inna Cambon*

Bonsoir chers adhérents,

Bonsoir chers invités de la Mairie,

Nadine CHESNEAU, Responsable Service des Sports,

Antoine CHEVRIE Maire-adjoint, Sport et Vie associative,

Stéphane RIVAUD Directeur Général Adjoint services des sports

Bonsoir chers entraîneurs,

Clément Cherer, Professeur de Danse

Kevin Bourge, Coach de Parkour

Et notre équipe de GAF renforcée cette année

Morgane Job,  
Cyril Haddad,  
Nawel HAMMOUMI,  
Stéphane Gaillard  
Cyrille Brosset

Je suis très contente aujourd'hui de vous voir si nombreux et je vous remercie pour votre présence. Je sais que vous êtes tous sincèrement préoccupés par la situation du club, ayant tous des enfants ici, comme moi qui suis maman d'une petite gymnaste.

Après la démission collective du bureau il y a quelques semaines, j'ai fait le choix de rester en poste jusqu'à ce jour pour les raisons suivantes :

1. En cas de démission de ma part, l'association n'aurait plus aucun membre dirigeant, obligeant à initier un recours auprès du tribunal afin de faire désigner un administrateur provisoire chargé de convoquer une assemblée générale. Cela aurait d'une part représenté un coût non négligeable pour notre association et aurait d'autre

part paralysé le fonctionnement de l'association et contraint à un arrêt au moins temporaire des activités du clubs.

Conformément à mes valeurs je ne pouvais pas permettre de laisser notre association dans cette situation à risques, laisser engager des dépenses supplémentaires et laisser nos salariés sans salaires.

J'ai donc pris la décision de rester à mon poste de Présidente de l'EGR et organiser l'AG extraordinaire. A ce jour, les salaires d'Octobre ont été payés et le présente AGE a été organisée.

2. Je souhaitais informer sur cette démission collective du bureau, qui donne à réfléchir car c'est à ma connaissance, la troisième fois que le club rencontre une situation de cette nature.

J'ai donc souhaité alerter un maximum de personnes sur cette situation avec bien entendu les entraîneurs et la Marie mais surtout, vous, les parents qui avez vos enfants dans ce club car c'est à vous qu'il appartient de le diriger au travers de vos questions en AG et de vos votes.

Lorsqu'en Novembre 2019, j'ai accepté d'assumer la responsabilité morale et juridique et de prendre la direction du club, j'ai été choquée par son état pitoyable.

Malgré un soutien important de la Mairie par des gens très professionnels, le club a rencontré de gros problèmes de fonctionnement pendant plusieurs années avant mon arrivée. Comme l'a d'ailleurs souligné Monsieur CHEVRIE, la Marie ne peut qu'aider mais ne peut en aucun cas s'immiscer dans la constitution du bureau d'une club ou d'une association et dans son fonctionnement.

Pendant plusieurs années, les enfants ont non seulement été pénalisés par l'absence d'opportunités pour nos gymnastes de développer leurs talents gymniques mais il y eu également plusieurs cas documentés d'enfants laissés régulièrement sans surveillance, punis et voire parfois humiliés. Voilà ce qui peut se passer si nous les parents, nous ne réagissons pas et n'intervenons pas dans le fonctionnement de l'association.

Le chemin permettant de redresser un club, en grande délicatesse avec la loi de surcroit, a été extrêmement difficile. Grâce à mon expérience en direction d'entreprise et gestion de risques j'ai pu résoudre des problèmes accumulés depuis des années par le club.

J'ai commencé par l'arrêt immédiat de la circulation d'argent liquide dans ce club, j'ai assumé mon rôle de supérieur hiérarchique et employeur pour les salariés conformément au code du travail. Je ne rentrerai pas dans les détails car vous pouvez consulter tous les dossiers, sur lesquels je travaillé, mais je citerai tout de même les principaux :

- 2 dossier de litige RH désormais clos ont été résolus sans nécessité d'aller aux prudhommes et deux accords transactionnels ont été conclus avec des conditions

favorables pour le club. Il faut bien connaître les erreurs à ne pas faire afin que ces cas ayant généré pour le club un cout de 17000 euros ne se reproduisent plus.

Deux autres dossiers sont en cours :

- Dossier « COVID » (Application du protocole et les solutions pendant confinement)
- Dossier « bénévoles »

Tous les dossiers sont délicats et compliqués, il faut vraiment étudier les sujets, tous les échanges, les commentaires des juristes de la fédération et de l'avocat.

Depuis mon arrivée au club, des changements fondamentaux ont été réalisés avec pour seuls buts d'assurer la qualité d'enseignement et la sécurité pour nos enfants.

Aujourd'hui, plus aucune des pratiques répréhensibles n'ont cours au sein du club (circulation d'argent liquide, entraîneurs sans carte professionnelle ...)

En résumé, nous avons à ce jour un club sain, une équipe d'entraîneurs professionnels et motivés, un club avec du potentiel s'il est correctement dirigé.

J'espère que dans le futur, le club continuera dans la bonne direction en suivant ces deux grands principes de sécurité et qualité des enseignements.

### 3. Les élections

Les élections à proprement parler méritent aussi beaucoup de réflexion. Pour la seconde fois consécutive, il n'y a pas eu de campagne électorale compte tenu de l'urgence de former un nouveau bureau suite à la démission collective de ses membres. C'est donc l'objet de cette AGE.

Selon nos statuts, il convient de convoquer l'AG au moins **10 jours avant la date fixée**. En outre, les candidats doivent se déclarer **au moins 7 jours avant la tenue de l'AG élective**.

L'EGR a presque 400 adhérents donc autour du double de parents, soient 800 adultes qui peuvent décider d'investir leurs temps pour leurs enfants et nos gymnastes.

Comment pouvons organiser une campagne électorale normale pour 800 personnes avec seulement un délai de 3 jours pour déposer les candidatures. Je vous invite donc, chers parents, à réfléchir sur une modification de nos statuts conformément à l'Article 13. Vous pourrez me joindre sur mon adresse personnelle [innacom@ymail.com](mailto:innacom@ymail.com) (Inna Cambon)

## **Quelques précisions sur les modalités du vote**

### **Attention !**

**Article 11**, L'assemblée Générale extraordinaire se prononce par vote avec les membres de l'association présents ou représentés lors de l'assemblée.

**Les décisions sont prises à la majorité des 2/3 des voix des membres présents et représentés à l'assemblée.**

[https://www.plessisgymnastique.com/media/uploaded/sites/1439/document/5c8bcc607642d\\_StatutsAGE260319.pdf](https://www.plessisgymnastique.com/media/uploaded/sites/1439/document/5c8bcc607642d_StatutsAGE260319.pdf)

**Pour consulter le vote aujourd'hui j'ai besoin 3 volontaires non candidats au CA qui peuvent comptabiliser les votes avec moi.**

### **Remerciements**

Tout d'abord je tiens à remercier toute l'équipe d'entraîneurs pour leur investissement, créativité et grande amour pour leur travail et pour les enfants.

Je voudrais remercier la Mairie notre partenaire principale et Nadine CHESNEAU avec laquelle j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler, très professionnelle, toujours disponible pour moi depuis le début novembre 2019.

Je voudrais remercier l'équipe du CA pour le travail administratif considérable effectué: paramétrage du nouveau logiciel Comiti, gestion des inscriptions 2020, mise en ordre des documents, planning et autres.

J'ai une mention spéciale pour Christine Pailler (mon ex vice-présidente) et Gaël Bruneau (ex président du club et membre de CA) pour leur soutien et leurs bons conseils.

Je voudrais remercier aussi nos partenaires

- SAM-conseil, qui fait tout travail de comptabilité fiches de paye, prépare le bilan financier, etc

- FFCO, le service juridique spécialisé en clubs omnisports

Ces deux partenaires sont très professionnels et font un travail remarquable

Sportivement

Inna CAMBON